



TEXTE ADOPTÉ n° 15  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

4 août 2022

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant l'**approbation de l'accord** entre le Gouvernement  
de la République française et le Gouvernement de l'État du Qatar  
établissant un **partenariat relatif à la sécurité**  
de la Coupe du monde de football de 2022,*

(Texte définitif)

*L'Assemblée nationale a adopté sans modification le projet de loi,  
adopté par le Sénat en première lecture après engagement de la procédure  
accélérée, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat : 325, 462, 463 et T.A. 97 (2021-2022).*

*Assemblée nationale : 4 et 181.*

---

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'État du Qatar établissant un partenariat relatif à la sécurité de la Coupe du monde de football de 2022, signé à Doha le 5 mars 2021, et dont le texte est annexé à la présente loi <sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 4 août 2022.*

*La Présidente,*

*Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

---

(1) Voir le document annexé au projet de loi n° 4.